

Les coopératives agricoles dans l'Union européenne

16 avril 2013

Dans un contexte où le renforcement du pouvoir de marché des producteurs et de leur organisation a été fréquemment souligné comme enjeu majeur, notamment dans le cadre de la future PAC ou du Paquet lait, la Commission européenne vient de publier un rapport intitulé: *EP pilot project: Support for Farmers' Cooperatives*.

Confié à un consortium de chercheurs, avec en chef de file l'Institut de recherche de l'université de Wageningen (LEI) des Pays-Bas, le rendu final est très riche avec un rapport de synthèse accompagné de différents rapports complémentaires : rapports pour chaque État membre, pour chacun des secteurs agricoles (grandes cultures, fruits et légumes, viande, lait, sucre, vin, ovins, viande porcine et olives) ou encore rapports dédiés à différentes études de cas. On peut ainsi y trouver des éléments détaillés quant aux niveaux et formes d'organisation économique (coopératives, organisations de

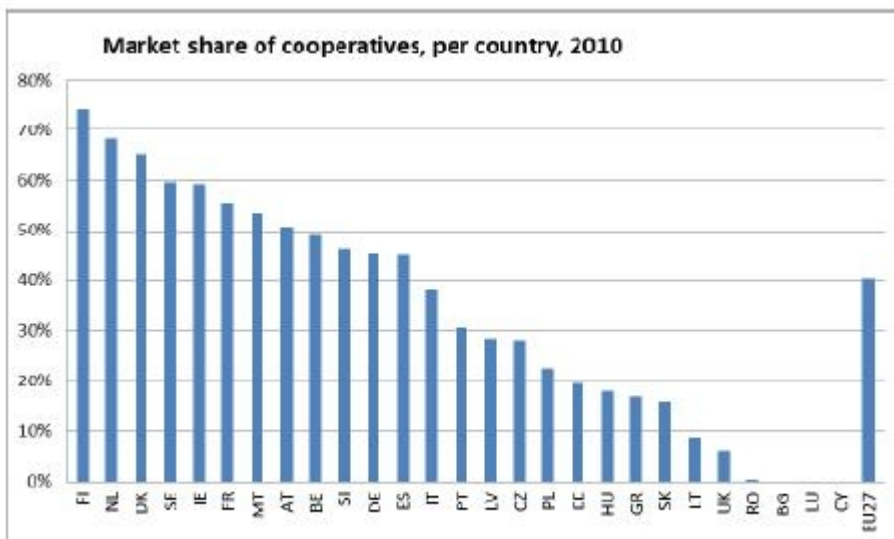


Figure 3.1 SFC Cooperative Index: Market share of all cooperatives, weighted for 8 sectors.

producteurs, etc.) rencontrés par

Pour expliquer la variété du degré d'organisation des producteurs selon les filières, les chercheurs mettent en particulier en avant les spécificités induites par les caractéristiques de chaque produit.

Au-delà des aspects socio-culturels et historiques (héritage des structures communistes par exemple à l'Est), le rapport souligne l'importance de l'environnement institutionnel : l'encadrement juridique plus ou moins flexible pour les coopératives peut être plus ou moins incitatif, tout comme l'existence ou non de mesures financières à l'échelle nationale visant à favoriser leur développement.

Pourtant, les conclusions des auteurs quant à cet aspect sont mitigées : « *Many supportive policy measures, but impact is unclear* ». Ce qui n'empêche pas la présentation de conclusions positives quant aux mesures mises en place au niveau communautaire afin de soutenir l'organisation des producteurs en fruits et légumes dans un secteur pour lequel, du fait du caractère périssable des produits, les producteurs sont en position particulièrement vulnérable. À noter qu'à ce sujet, la Commission a récemment publié les rapports d'évaluation des stratégies nationales mises en œuvre, afin de décliner la politique communautaire de soutien aux OP en fruits et légumes.

Le rapport souligne aussi les effets bénéfiques que les producteurs peuvent tirer du fait

d'être organisés : accès à une plus grande part de valeur ajoutée, amélioration du pouvoir de marché, économies d'échelle, limitation des risques de marché et des coûts de transaction, etc.

Enfin, pour améliorer encore le succès des coopératives, les auteurs insistent notamment sur l'importance de la professionnalisation des activités de management au sein de ces coopératives, sur la nécessité d'aller vers davantage d'intégration verticale et de développer les liens entre coopérations et entreprises non coopératives. Quant aux politiques publiques, parmi les pistes d'action, les auteurs préconisent une meilleure prise en compte de la dimension « organisation économique » dans les études d'impacts réalisées par la Commission. Ils soulignent aussi l'importance de la flexibilité des règles s'appliquant aux coopératives ainsi que de la clarté des règles relatives à la concurrence.

Par-delà conclusions et recommandations, l'approche adoptée par les auteurs, combinant analyse théorique et études de cas, est particulièrement intéressante. On notera que sur le plan théorique, ils mobilisent surtout l'approche néo-institutionnelle, les coopératives étant qualifiées de *structures de gouvernance hybrides*, situées entre le marché et la firme totalement intégrée..

L'évolution des discussions quant à la future PAC sur le volet organisation économique, et en particulier la proposition de soutenir financièrement l'organisation des producteurs *via* le second pilier, qui vient d'être confirmée par le Parlement européen, seront à suivre attentivement.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : [Commission européenne](#)

Voir également :

Rapports d'évaluation des stratégies nationales dans le cadre de la politique communautaire de soutien aux organisations de producteurs en fruits et légumes (cas de la France) :

http://ec.europa.eu/agriculture/fruit-and-vegetables/country-files/fr_en.htm